



Plan de formation 2019

Objectif : Plan de formation de la Fédération Banques

Par J Coutrot-Lellouche
Responsable Formation

Plan des stages 2019 – Fédération Banques

Semaine 12 Du 18 au 22 mars - ERDEVEN			Semaine 25 du 17 au 21 juin 2019			Semaine 38 Du 16 au 20 septembre		
s i t e F O R U M D a t i o n	CSE	A G F P N	s i t e F O R U M D a t i o n	CSE	A G F P N	Ruptures du Contrat de Travail		
	Elections (communication écrite)			ELECTION (Communication orale)		RPS		
	Développer sa Section			Initiation Droit du Travail		DS/RSS		
	CHS ou SSCT			Développer sa Section		CSE		
	FIME			FIME		RESPONSABLE SYNDICAT ou Retraite		
	RPS			Négociation collective		FIME		
						Communication écrite et numérique		

Procédure d'inscription aux formations

Seul le Correspondant Formation envoie les inscriptions auprès de la RF de la Fédération

Le RF ne prendra aucune inscription en direct d'un stagiaire

Process d'inscription

- 1- Le stagiaire remplit le bulletin d'inscription (1 par stage demandé)
- 2- Il l'envoie au Correspondant Formation de son syndicat
- 3- Il joint à ces documents le chèque de 35 euros d'inscription (1 par stage)
- 4 – Le stagiaire/le Syndicat envoie sa demande de CFESS à son employeur (copie au CF)

NOUVEAU : La RF adressera aux CF un accusé réception des inscriptions par mail avec noms des bulletins reçus et complétude

Process Fédéral

Procédure d'inscription aux formations

Confirmation d'inscription

1- Vérification du bulletin d'inscription, du chèque

- Si les 2 pièces sont présentes et bien remplies = inscription validée,
- Sinon, le stagiaire est placé en liste d'attente

NOUVEAU → 2- Un mail de confirmation d'inscription avec une 'lettre de circulation' au stage sera envoyé 6 semaines avant le début du stage

Process Fédéral

Les stages se dérouleront sur 5 jours du lundi au vendredi

- ❖ Début de la formation à 15h le lundi
- ❖ Fin de la formation à 11h 30 le vendredi

Une arrivée sur site reste possible le dimanche soir à titre exceptionnel et sur demande auprès de la Fédération: cftcbque.formation@gmail.com

Il est impératif de mentionner :

- Le code INARIC (les six chiffres mentionnés au dos de votre carte d'adhérent).
- Une adresse mail personnelle: Elle doit obligatoirement être renseignée dans INARIC car les convocations et renseignements divers concernant votre stage vous seront envoyés à cette adresse.

N'oubliez pas non plus de mentionner votre numéro de téléphone, et le numéro d'un proche que l'on puisse appeler en cas de problème grave pendant le stage

Le bulletin est à retourner à la Fédération Banques – Joëlle Coutrot-Lellouche Responsable de Formation, 128 Avenue Jean Jaurès 93697 PANTIN Cedex, dûment signé et accompagné d'un chèque de 35 € pour la participation aux frais. Merci de joindre une copie du CFESS demandé .

Une utilisation des CFESS au titre des articles L 4614-14 et suivants du Code du Travail est préconisée pour les formations CHSCT et de l'article L 2325-44 du Code du Travail pour les formations Comite d'Entreprise (formulaires joints)

Les frais de transport

Frais de transport : Les remboursements des frais de transport se font sur la base de tarif SNCF 2^{ème} classe Aller/Retour et sur justificatif. **Les attestations de prix de la SNCF ne sont pas recevables.** Le billet retour doit nous être renvoyé impérativement après utilisation.

La confédération ne rembourse que les tickets individuels de transport (métro, bus, RER) et pas le justificatif d'achat du carnet.

Le transport par avion doit rester exceptionnel et ne peut être fait qu'après accord préalable, par écrit (fax), du responsable de stage ou de la réunion, ou du Trésorier Confédéral. Le coût est important, le gain de temps n'est pas toujours réel et les frais annexe sont importants, seuls les frais de transports en commun domicile-aéroport, aéroport-lieu de stage sont pris en compte.

Les déplacements en voiture ne sont acceptés que pour le trajet domicile-gare, ou domicile-aéroport (exceptionnel), sur la base de **0,33 €/km**. Pour le trajet complet, cela suppose que la voiture comporte au moins 3 personnes (joindre liste des participants) qui participent au stage ou à la réunion. Sinon le remboursement se fera sur la base maximum de 270 km, soit **89.10 €**.

Pour les autres frais, ils sont remboursés sur présentation des justificatifs : parking, péage, autoroute. L'utilisation du taxi (en région parisienne en particulier) doit être exceptionnelle. En règle générale, les frais de taxi ne sont pas remboursés.

LE CSE (ré. 3-1)

Public Concerné :

Élus du CSE, futurs élus

Objectifs de la Formation :

- Connaitre les modalités de mise en place d'un CSE
- Identifier les attributions spécifiques du CSE et ses règles de fonctionnement
- Maitriser les nouvelles conditions d'exercice du mandat de représentant du personnel

Prérequis FIME

Elections Professionnelles (communication écrite) (5-5)

Public Concerné :

Chargés (es) des élections de la section syndicale ou du syndicat

Objectifs de la Formation:

Elections: le protocole, le rétro-planning des élections réaliser un diagnostic, étude du contexte (forces, faiblesses, opportunités, menaces...) élaborer un plan d'action

Prendre conscience des éléments caractéristiques d'une communication sur un média « papier »

Connaitre le panorama des différents outils à disposition et choisir ceux qui sont le plus appropriés à ses besoins en communication (élection)

Mettre la communication écrite au service de son action syndicale (élection)

DEVELOPPER SA SECTION (réf. 5-1)

Public concerné :

- Militants en charge du développement dans l'entreprise

Objectifs de la Formation :

identifier le potentiel de développement de la section CFTC
prévoir et mettre en œuvre les actions de développement de la section en impliquant les adhérents CFTC

Prérequis FIME

CHSCT/SSCT – BASE (réf. 4-1)

Public Concerné :

Membre du CHSCT/SSCT, du CSE

Objectifs de la Formation :

**Connaître le fonctionnement d'un CHSCT/ d'une CSSCT au sein
d'une entreprise,**

Comprendre les enjeux de la prévention dans l'entreprise,

Connaître les outils et méthodes de prévention.

F I M E (réf. 2-5)

Public concerné :

Nouveaux mandatés et élus (Formation Initiale des Mandatés et Elus)

Objectifs de la Formation :

**S'approprier la spécificité CFTC et acquérir des connaissances de base dans les domaines de la négociation et de la communication,
Se situer dans un réseau d'acteurs internes et externes,
Se situer dans l'organisation de la CFTC et sa fonction syndicale**

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (réf. 4-6)

Public Concerné :

Membre du CHSCT,/SSCT, DP, DS, CE, CSE

Objectifs de la Formation :

**Maîtriser les notions liées à l'évaluation des risques psycho sociaux,
Acquérir une culture de prévention et une capacité d'observation pour
agir dans l'intérêt de la protection des salariés,
Identifier les moyens d'actions des représentants du personnel dans
l'entreprise.**

Elections Professionnelles (communication orale) (5-5)

Public Concerné :

Chargés (es) des élections de la section syndicale ou du syndicat

Objectif de la formation

**Elections: le protocole (PAP), le rétro-planning des élections réaliser un diagnostic, étude du contexte (forces, faiblesses, opportunités, menaces...)
élaborer un plan d'action**

Prendre conscience des caractéristiques d'une situation de communication

Développer son aisance relationnelle

Mettre la communication au service de son action syndicale

Initiation au droit du travail (réf. 3-4-1)

- **Public Concerné :**
 - **IRP, DS, DP, CE, CSE**
- **Objectifs de la Formation :**
 - **Apprendre à utiliser les sources et outils juridiques nécessaires à la résolution d'une problématique juridique, en particulier le Code du Travail,**
 - **Connaître les mécanismes de l'élaboration et de la rupture du contrat de travail**

Rupture du contrat de travail (réf. 3-7-2)

▪ **Public Concerné :**

Tout militant ayant déjà suivi la formation 3-4-1 Initiation au droit du travail

▪ **Objectifs de la Formation :**

- Expliciter les différents cas juridiques du licenciement (licenciement personnel, licenciement pour motif économique)
- Identifier les actions syndicales de défense du salarié et le juge compétent

Négociations collectives (réf. 5-3)

▪ **Public Concerné :**

Militants titulaires d'un mandat de négociateur (branche, DS, CE...) et ayant suivi la formation « La communication orale »

▪ **Objectifs de la Formation :**

- Appréhender le cadre juridique de la négociation collective
- Définir une stratégie en construisant un positionnement CFTC
- -Maîtriser les techniques et tactiques de négociation

DS / RSS (réf. 2-6)

Public Concerné :

délégués syndicaux et représentants de la section syndicale

Objectifs de la Formation :

Connaître le rôle du DS et du RSS dans son entreprise et au sein des structures CFTC

Trouver les ressources et les moyens adéquats pour mener à bien ses missions syndicales et affirmer son positionnement

Analyser les contextes et adapter son action syndicale en fonction des différents interlocuteurs en présence

Prérequis : FIME

Communication écrite et numérique (réf. 5-2-2)

▪ **Public Concerné :**

Tous militants ayant suivi FIME

▪ **Objectifs de la formation :**

- Prendre conscience des éléments caractéristiques d'une communication sur un media papier et digital
- Connaître le panorama des différents outils à disposition et choisir ceux qui sont le plus appropriés à ses besoins en communication
- Mettre la communication écrite et numérique au service de son action syndicale

Responsables de syndicats (réf. 9-1)

- **Public Concerné :**
- **Présidents de syndicats, Secrétaires Généraux de syndicats, trésoriers de syndicats**
- **Autres dirigeants (vice-présidents...)**

Objectif de la formation :

- **Connaitre les missions d'un syndicat et les rôles de ses dirigeants**
- **Gérer et développer le syndicat en particulier en gagnant les élections professionnelles**
- **Animer une équipe pour mettre en œuvre le projet du syndicat**